



# Certificat d'engagement et de connaissance pour l'adoption d'un chat

Conforme au décret 2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie et des équidés contre la maltraitance animale.

Identité de la personne engagée à laquelle a été remis le certificat

Prénom : .....  
Nom : .....  
Adresse : .....  
Mail : .....

Identité de la personne de la Fondation Brigitte Bardot habilitée à délivrer le certificat

Prénom : .....  
Nom : .....  
Adresse : .....  
Mail : .....



## Avant d'adopter un chat

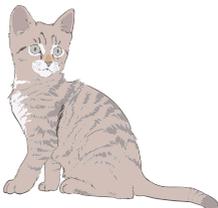
**Adopter un chat est une très belle démarche mais cela s'accompagne également de nombreuses responsabilités.** Une adoption nécessite d'être réfléchie et préalablement préparée. Elle ne peut se faire sur un coup de tête, car vous vous engagez sur du plus ou moins long terme en fonction de l'âge du chat. L'espérance de vie étant en moyenne de 12 à 18 ans.

**Adopter un chat est un engagement qui nécessite du temps, des moyens et un cadre de vie adapté.**

Ces considérations fondamentales doivent prendre en compte **tous les stades de vie** de l'animal : chaton, adulte et également la fin de vie qui est une période particulière. À tous ces stades, vous devez être en mesure de satisfaire à ses besoins pour permettre son bien-être.

Son expérience au sein du refuge et/ou ses antécédents ont pu être stressants voire traumatisants pour lui. **Ainsi, ne vous attendez pas à ce que votre compagnon à quatre pattes soit parfait et irréprochable dès les premiers jours.** La patience et la compréhension de son comportement seront des facteurs importants pour faciliter son acclimatation et lui permettre de prendre ses marques. L'adaptation sera plus ou moins longue selon l'animal adopté.

**Et souvenez-vous qu'une adoption responsable d'un chat n'est pas seulement bonne pour l'animal, mais aussi pour vous !**



## Les étapes d'une adoption

### Trois jours pour décompresser

Votre animal vient d'arriver chez vous. Son environnement change complètement et votre animal peut être timide ou renfermé les premiers jours. Il peut se sentir naturellement perdu. Donnez-lui le temps de s'habituer. Il est important de lui aménager un espace dans une pièce dédiée au calme où il pourra se sentir en confiance avant de découvrir le reste de la maison.

### Trois semaines pour s'habituer

Laissez-le évoluer naturellement et à son rythme afin qu'il découvre par lui-même toutes les pièces de la maison. Si vous possédez un extérieur, attendez au moins 3 mois avant de le laisser sortir. Aménagez-lui des espaces en hauteur comme des arbres à chat où il pourra sauter, aller s'y reposer ou observer.

### Trois mois pour s'intégrer et se sentir en confiance dans sa nouvelle famille

Après 3 mois ou plus, votre animal se sentira comme chez lui. Sa confiance en vous grandira car il connaîtra désormais tous les coins et recoins de votre maison. Il s'est habitué à sa nouvelle routine et s'est finalement senti à l'aise. Vous pouvez commencer sereinement une nouvelle étape de votre vie avec votre animal ! Il deviendra rapidement votre meilleur ami pour la vie !

## Quelques questions à se poser avant toute adoption

- Pourquoi voulez-vous adopter un chat ? Il doit s'agir d'une envie sincère de partager votre quotidien avec lui et de répondre à ses besoins, et non d'une envie passagère.
- Est-ce un souhait partagé par toute votre famille ? Tous ses membres doivent être d'accord car le quotidien de toute la famille va changer.
- Êtes-vous prêt à vous engager sur le long terme ? Avez-vous le temps nécessaire pour vous en occuper chaque jour ?
- Avez-vous vérifié qu'aucun membre de votre famille n'est allergique aux poils de chat ?
- Cela vous posera-t-il problème de retrouver des boules de poils sous vos meubles, lits, vêtements, etc. ?
- Si vous avez d'autres animaux, avez-vous pensé à la façon dont ils réagiront ? Leurs personnalités seront-elles compatibles ? et serez-vous en mesure d'assurer le bien-être de chacun d'eux ?
- Avez-vous les moyens financiers de subvenir à ses besoins (frais alimentaires, frais vétérinaires, frais de garde, accessoires : cage de transport, litières, griffoirs, arbres à chats, jouets), etc. ?
- Disposez-vous de l'espace nécessaire pour l'accueillir, en tenant compte de sa taille à l'âge adulte ?
- Votre mode de vie est-il adapté ? Votre habitation est-elle suffisamment sécurisée pour accueillir un chat ? (fenêtres, balcons, terrasses. Autant d'endroits où votre chat pourrait être curieux et présenter un risque de chute).
- Quelles solutions de garde aurez-vous lorsque vous partirez en vacances et/ou en week-end si vous ne pouvez pas l'emmener avec vous ?
- Avez-vous réfléchi aux solutions à mettre en œuvre en cas de problème ? (mialements, malpropreté, marquage des griffes sur mobilier, tapis, etc.)
- Avez-vous envisagé des changements dans votre style de vie et comment cela affectera la garde de votre chat (déménagement, séparation, naissance d'un enfant, etc.) ?

### LA RÉPONSE À CES QUESTIONS N'EST PAS POSITIVE ?

**Il est sans doute préférable de remettre à plus tard votre projet d'adoption.**



## Le bien-être et la bientraitance

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a défini en 2018 le bien-être d'un animal comme **« l'état mental et physique positif, lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Il dépend de la perception de la situation par l'animal ».**

Le bien-être de votre chat lui est propre et dépend de la façon dont il va percevoir son environnement. Votre comportement, les soins que vous allez lui apporter et les conditions de vie que vous allez lui fournir sont essentiels pour favoriser son bien-être. C'est ce qu'on appelle la **bienveillance**.

**Bien traiter un animal est indispensable mais ne suffit pas à garantir son bien-être. Ainsi, vous devez veiller à satisfaire a minima les cinq libertés fondamentales :**

#### Absence de faim, de soif et de malnutrition



Votre chat doit avoir accès à l'eau et à une nourriture de qualité, en quantité appropriée et correspondant à ses besoins.



#### Absence de peur et de détresse

L'environnement de l'animal et votre comportement ne doivent pas être à l'origine d'émotions négatives.

#### Absence d'incorfort



Votre animal doit vivre dans des conditions confortables, en accord avec ses besoins physiologiques et comportementaux, notamment en lui proposant un endroit pour pouvoir se mettre à l'abri et lui permettre ainsi de se protéger des conditions climatiques inadaptées (chatière pour rentrer dans la maison, etc.)

#### Absence de douleur, de blessure et de maladie



L'environnement et les traitements de votre animal ne doivent pas être à l'origine de douleurs ou de blessures. Sa santé doit être garantie par des visites régulières chez le vétérinaire permettant de prévenir l'apparition de maladies et les soigner le cas échéant.



#### Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce

Son environnement et les activités qu'il peut accomplir doivent être adaptés afin de lui permettre d'exprimer librement son comportement (activité physique, interactions avec des congénères etc.).



## Les besoins spécifiques du chat

**Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif.** Elles sont à adapter en fonction de la morphologie, du comportement et de la personnalité de votre chat. Vous devez avoir conscience que chaque animal est différent.

**En effet, il existe de très nombreuses races félines, ayant des caractéristiques variables.** Ainsi, selon sa race et son sexe, un chat pourra peser entre 2 et 10 kilos. Pour la plupart des chats domestiques, comptez en moyenne 4 à 4,5 kg selon son sexe. De la même manière, certains ont des poils longs, d'autres des poils courts et d'autres pas de poils.

### Besoins physiologiques



#### ALIMENTATION

Le chat est **un animal carnivore**. Il a donc absolument besoin de protéines animales pour être en bonne santé et ces dernières doivent composer la majorité de sa ration.

Le chat étant à l'origine un prédateur, il a besoin d'avoir accès à l'alimentation **quand il le souhaite au cours de la journée**. Il est donc recommandé de lui laisser des croquettes en permanence à disposition, en respectant la quantité quotidienne recommandée par votre vétérinaire. Les gamelles du chat doivent être toujours propres et placées dans un espace au calme, à l'écart de sa zone d'activité et de sa litière. En effet, le chat a un odorat très fin et risque de refuser de manger si ses gamelles sont trop proches de l'endroit où il fait ses besoins. Il doit toujours avoir de l'eau fraîche et propre à disposition. Il appréciera aussi d'avoir de l'herbe à chat à mâchouiller.

Si vous avez plusieurs chats il est recommandé de prévoir une gamelle par chat.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Attention, même si les chats apprécient le lait et que certains peuvent en boire sans problème, une grande majorité sont intolérants au lactose.

Il est recommandé de ne pas lui en donner.

## zzZ SOMMEIL ET REPOS

Le chat est un animal qui **dort beaucoup**, jusqu'à 15h à 18h par jour. La zone de repos doit comporter au moins un couchage confortable, à l'abri des courants d'air et si possible **en hauteur**. Il est recommandé d'installer plusieurs couchages à différents endroits, et avec une possibilité de vue sur l'extérieur ainsi qu'un couchage où le chat **peut s'isoler visuellement**.



## ÉLIMINATION

Le chat est **un animal propre** et il utilise le bac à litière environ 6 fois par jour.

Le bac doit être plus grand que le chat pour lui permettre d'exprimer son comportement naturel de recouvrement de ses selles et **installé au calme**. **Si vous avez plusieurs chats, il est recommandé d'installer un bac à litière de plus que le nombre de chats.**

La litière doit être débarrassée **quotidiennement** et le bac nettoyé et désinfecté régulièrement avec des produits adaptés à l'animal. En cas de doute, demandez conseil à votre vétérinaire.

**Une mauvaise gestion de la litière** (lieu non adapté, hygiène non satisfaisante, etc.) peut conduire à des comportements d'élimination inappropriés.

## Besoins comportementaux



## HÉBERGEMENT

L'espace du chat étant très **organisé**, il faut bien **séparer les différents lieux** : alimentation, élimination, couchage au sol et en hauteur. Les changements de disposition des meubles et des différents éléments qui composent son espace peuvent être une source de stress et être la cause de troubles du comportement.

En cas d'absence et d'impossibilité d'emmener votre chat avec vous, il faudra prévoir des frais de garde. Il est à noter que les chats sont des animaux **très sensibles à un changement d'environnement** et **préféreront souvent rester chez eux plutôt qu'être gardés chez une personne**.



**Un chat ne retombe pas toujours sur ses pattes !** Il est donc essentiel de sécuriser vos fenêtres et balcons. **Une chute pourrait lui coûter la vie.**

D'autres dangers peuvent aussi être présents chez vous, comme par exemple **des plantes toxiques**. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.



## ACTIVITÉS PHYSIQUES ET MENTALES

Le chat, quelle que soit la race, a **un besoin important d'activités physiques qui dépend également de son âge**. La zone d'activité doit donc lui permettre de grimper et d'exercer son instinct de prédation. Il faut lui installer un perchoir (arbre à chat, étagère, etc.) et lui prévoir des cachettes.

Il faut également **lui laisser des jouets à disposition. Cela est particulièrement important si le chat n'a pas régulièrement accès à un espace extérieur.** Toutefois, les chats se lassent rapidement, il est recommandé de mettre en place une rotation des jouets, n'en laissant que quelques-uns accessibles simultanément, en combinaison avec des sessions de jeu avec vous.

Le lieu de vie du chat doit lui permettre d'exprimer **son comportement de griffades**, qui est un de ses modes de communication. Il ne faut donc pas l'en empêcher. Il est donc nécessaire **d'installer des griffoirs adaptés à la taille de votre animal** et de préférence installés à la verticale afin d'éviter que vos meubles soient abîmés.



## COMPORTEMENTS SOCIAUX

**Le chat n'est pas un solitaire.** Il aura besoin de plus ou moins d'interactions avec des congénères ou des animaux d'espèces différentes.



## SEVRAGE

**Le sevrage physique et social est primordial pour le bon développement du chat.** Durant cette période où il doit entretenir des contacts avec sa mère et ses frères et sœurs, **le chat développe sa socialisation et son équilibre jusqu'à ses 4 mois.** Une relation de mauvaise qualité ou abrégée **peut engendrer des troubles du comportement ou des problèmes de santé.**

**Il est interdit de céder un chaton avant l'âge de 8 semaines**, et il est préférable de le laisser avec sa portée jusqu'à 16 semaines car c'est une période cruciale de son développement.



## RELATION HUMAIN-CHAT

Le chat est un animal qui déteste qu'on lui impose quoique ce soit. Si de nombreux petits félins aiment être câlinés, d'autres détestent les caresses et repoussent même tout contact avec une certaine véhémence. Il est alors illusoire de vouloir modifier le comportement de son chat s'il n'a jamais aimé ce type de contact. Mais en tentant de comprendre pour quelle raison son chat ne supporte pas les marques d'affection, on peut parvenir à rendre son petit compagnon plus tolérant, à condition d'être patient.



Il ne faut **jamais laisser un enfant seul avec votre chat.** Vous devez toujours les surveiller lorsqu'ils sont ensemble pour éviter un incident. Le chat peut mordre ou griffer. **Il ne faut pas porter un chat adulte par la peau du cou.**

## Besoins médicaux



## SOINS

Au moins, **une visite annuelle est nécessaire** afin de faire un bilan de santé qui s'effectue en général au moment des rappels de vaccins et des traitements antiparasitaires. En fonction de l'âge et de son état de santé, d'autres soins sont à prévoir. Ces visites sont essentielles même si votre chat ne sort pas à l'extérieur.

Outre les soins prodigués par le vétérinaire, **votre animal nécessite d'autres soins courants** (antiparasitaires, vermifuges, nettoyage des oreilles, des yeux, des dents et brossage des poils). Ces soins sont à adapter en fonction de la race de votre animal.

Une observation quotidienne de votre chat et de son comportement est nécessaire pour déceler l'apparition de troubles le plus précocement possible. Quelques signes doivent vous alerter à consulter un vétérinaire s'ils persistent : abattement, baisse de son appétit, augmentation de la consommation d'eau, miaulements et apparition de malpropreté (marquage urinaire, élimination en dehors du bac à litière, etc.).



La vaccination contre la rage est **obligatoire** pour les chats qui voyagent hors de France ou qui arrivent d'un pays étranger.

## STÉRILISATION

La stérilisation est **obligatoire pour tout animal adopté**.

**Les chats étant très prolifiques** et le nombre de chatons par portée pouvant être très important, la stérilisation permet d'éviter les portées de chatons non désirées.

Chez le mâle, cela permet **d'éviter des comportements désagréables** comme le marquage urinaire, les bagarres avec des congénères et les risques de fugue par exemple.

Chez la femelle, cela permet aussi de **réduire l'apparition de certaines maladies**, tout en réduisant les inconvénients des chaleurs (miaulements bruyants, changement de comportement).

## VIEILLESSE ET FIN DE VIE

Un chat âgé nécessite plus de soins qu'un jeune animal et peut parfois poser des problèmes logistiques supplémentaires.

Il est nécessaire de se renseigner **sur la fin de vie de votre animal et les coûts que peuvent engendrer une dégradation de l'état de santé de votre animal qui parfois peuvent être importants**.



## Réglementation

### IDENTIFICATION



**L'identification est obligatoire pour tous les chats avant l'âge de 7 mois et ce, avant toute cession gratuite ou onéreuse.** Le non-respect de ces règles d'identification donne lieu à **une contravention de 4e classe (750 €)**. En cas de perte de votre animal, elle vous permettra de le retrouver beaucoup plus facilement.

L'identification se fait **soit par puce électronique soit par tatouage, voire les deux**, via un vétérinaire agréé et doit être enregistrée dans **le fichier national d'identification des carnivores domestiques I-CAD**. Si vous devez voyager à l'étranger, seule la puce électronique est autorisée.

En tant que détenteur d'un animal FBB, vous vous **engagez à signaler, sans délai, tout nouvel événement** à la Fondation Brigitte Bardot : changement d'adresse, déclaration d'une adresse temporaire, déclaration de perte, de fugue, de vol et de décès de l'animal. La déclaration de ces différents événements est un acte de protection primordial vis-à-vis de votre animal, notamment en cas de perte de ce dernier.

### MALTRAITANCE ANIMALE ET ABANDON

Il est **interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chats**. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller jusqu'à **3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende** (article 521-1 du Code pénal), passant à **4 ans d'emprisonnement et 60 000 € d'amende** lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal.

Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est considéré comme de la maltraitance. **L'abandon d'un animal sur la voie publique, ou dans tout lieu ne permettant pas à votre animal d'être pris en charge, est passible des mêmes peines.**

## L'ERRANCE DU CHAT

Un chat est **considéré comme errant dès lors qu'il est : non identifié et trouvé à plus de 200 m des habitations ou alors s'il est identifié et trouvé à plus de 1000 m de son domicile ou s'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui** -> Il est alors conduit en fourrière où vous devrez vous acquitter de frais avant de pouvoir le récupérer.

La problématique de l'errance engendre de nombreux risques pour votre chat (accident de la route, malveillance, blessures, agressions de congénères, risques de maladies parfois mortelles, etc.), mais aussi pour la faune locale du fait de sa prédation sur les oiseaux, les rongeurs, les insectes, etc.



Un chat très familiarisé avec l'humain et stérilisé aura tendance à moins s'éloigner de son logement et ainsi, à moins s'exposer au danger.

## ADOPTION

N'adoptez pas un animal via un réseau social : vous n'aurez aucune garantie du respect de la réglementation et de son bien-être, et vous risquez de contribuer au trafic des animaux de compagnie ainsi qu'aux abandons.



**L'entrée d'animaux non identifiés et non vaccinés contre la rage est absolument interdite et peut avoir de graves conséquences.** Soyez vigilant sur l'origine de votre animal car un nombre important de chats sont issus d'introductions illégales sur le territoire. De ce fait, si votre animal est concerné, il peut être placé en fourrière. Ces animaux sont souvent issus de filières ne respectant pas les normes de bien-être animal en vigueur en France. En adoptant un animal importé illégalement, vous contribuez à encourager ces trafics et des maltraitements.



## Implications financières et logistiques

Le coût d'entretien d'un chat dépend fortement de sa race. Les chiffres ci-dessous sont estimés à titre indicatif :

- Alimentation industrielle de qualité et adaptée à l'animal (taille, poids, âge et mode de vie) = **30 €/mois pour un chat de taille moyenne.**
- Identification = 65 € environ.
- Frais vétérinaires courants pour un chat sans problème de santé particulier (vaccination, antiparasitaires, vermifuge, etc.) = **entre 50 et 200 € par an.**

Stérilisation en fonction du sexe de l'animal et de la technique utilisée = **entre 100 et 250 €**

Autres soins non prévisibles (maladies, accidents, chirurgies, etc.) = **les coûts peuvent atteindre plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'euros.**

Une partie de ces frais peut être assurée auprès d'une compagnie d'assurance que votre vétérinaire pourra vous conseiller.

À l'ensemble de ces éléments, vous devrez aussi prévoir les accessoires nécessaires à la vie de l'animal : gamelles, tapis, caisse de transport, arbres à chat, jouets, griffoirs, etc.

Pour tout déplacement au sein de l'Union Européenne, **le passeport européen est obligatoire pour le chien. Il coûte entre 15 et 20 €.** Renseignez-vous auprès de la Fondation Brigitte Bardot.



## Engagement

Les informations fournies dans ce certificat d'engagement et de connaissance ne sont pas exhaustives. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous rapprocher de la Fondation Brigitte Bardot ou de votre vétérinaire.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

**Il est prévu des sanctions pénales en cas de manquement.**

### Signature précédée de la mention manuscrite :

*"Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter."*

.....  
.....  
.....

Nom/prénom et signature de la personne  
de la Fondation Brigitte Bardot habilitée  
à délivrer le certificat

Nom/prénom et signature de la personne  
à qui ont été délivrées les connaissances  
et qui s'engage



Fait à : ..... Le : .....